



BREVET PROFESSIONNEL

Aménagements Paysagers

Agent(e) technique des espaces vert

Ouvrier(e) paysagiste qualifié(e)

Chef d'équipe espaces verts

UN PARCOURS DE FORMATION PAR ALTERNANCE

EN 2 ANS

- Un diplôme national reconnu
- Une expérience professionnelle approfondie
- Des liens étroits avec les acteurs du territoire
- Une insertion directe dans le marché du travail



UNE FORMATION QUI DONNE LES CLÉS POUR

- Maîtriser les opérations techniques
- Réaliser les travaux en autonomie
- Préparer et coordonner le travail sur un chantier
- Tenir compte de la qualité, la sécurité et l'environnement
- Participer aux choix techniques

ORGANISATION DE L'ALTERNANCE

• Au centre de formation :

35 h par semaine (du lundi au vendredi)

12 semaines complètes par an

• Au sein de l'organisme employeur :

Toutes les semaines hors formation se déroulent chez l'employeur

• Pour l'apprenti :

Une posture professionnelle (ponctualité, politesse, respect des consignes, capacité à travailler en équipe, à s'adapter ...) est indispensable pour réussir son insertion dans le monde du travail.



CONDITIONS D'ADMISSION

- Avoir entre 16 et 29 ans révolus
- Avoir suivi une classe de 2nde agricole ou un CAP agricole
- Réorientation : parcours personnalisé après étude du dossier
- Signer un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation avec un organisme du secteur de l'aménagement (collectivités, entreprises).

CONTENU DE LA FORMATION

La formation est organisée en modules professionnels.

Chaque unité capitalisable (UC) correspond à deux capacités. Toutes les capacités sont évaluées.

BLOCS DE COMPETENCES - UC PROFESSIONNELLES

- **UCP 1 : Se situer en tant que professionnel de l'aménagement paysager**

Développer une culture professionnelle en lien avec le vivant

Se positionner en tant que professionnel dans le milieu du paysage

- **UCP 2 : Organiser les travaux sur un chantier d'aménagement**

Préparer le travail pour un chantier

Coordonner le travail sur un chantier

- **UCP 3 : Réaliser des travaux d'entretien des végétaux**

Réaliser des travaux de taille liés à la conduite du végétal

Réaliser des travaux de protection et d'amélioration des sols et de protection des végétaux

- **UCP 4 : Réaliser des travaux de mise en place de végétaux**

Réaliser des travaux de plantation

Réaliser des travaux de végétalisation par semis

- **UC5 : Mettre en place des infrastructures**

Réaliser des murets et des escaliers

Mettre en place des revêtements



UC SPECIFIQUE AU CENTRE DE FORMATION

- UCARE : Installation d'un réseau d'arrosage

LE +

Un secteur dynamique, avec une augmentation du nombre d'entreprise et des actifs. Des perspectives d'emploi réelles à l'issue de la formation, avec des possibilités d'évolution de carrière au sein des entreprises du paysage pour les salariés de confiance.



DEMANDE D'INSCRIPTION

Suivez la procédure sur : <https://agricampus.fr/formations-par-apprentissage/> (rubrique "devenir apprenti")

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

- Délai d'accès à la formation d'environ 15 jours, soumis à la signature d'un contrat d'apprentissage
- Accessibilité au public en situation de RQTH
Référente handicap : Fabienne Lambert-Paone : fabienne.lambert-paone@educagri.fr
- Durée de la formation à l'UFA : 400 heures/an
- Modalités pédagogiques : pédagogie de l'alternance avec accompagnement personnalisé (entretien, visite d'entreprise, bilan de parcours)
- Outils pédagogiques : mise en situation professionnelle, visites de site, partenariats avec les acteurs de la filière
- Modalités d'évaluation :
Unités Capitalisables (UC)
Obtention du diplôme par validation de toutes les UC
- Attestation d'acquisition de blocs de compétences à l'issue de la formation
Pour accéder aux blocs de compétences :
https://www.francecompetences.fr/recherche_certificationprofessionnelle/
- Taux de réussite : 70 % (session 2023)/75% (moyenne sur 5 ans)

POURSUITES D'ÉTUDES

- Certificats de Spécialisations (CS)



32, Chemin Saint-Lazare
83400 Hyères



04.94.00.55.64



secretariat.ufa.hyeres@gmail.com



Agricampus Var



agricampusvar



AgricampusVar



<https://agricampus.fr/formations-par-apprentissage/>